



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
RHONE ALPES-AUVERGNE
CENTRE PENITENTIAIRE VALENCE

INFORMATION AUX FAMILLES

Objet : Subsidés par virement.

Vous avez la possibilité d'envoyer de l'argent à une personne détenue par VIREMENT BANCAIRE.

PROCEDURES POUR ENVOYER DES SUBSIDES PAR VIREMENT :

Vous devrez vous présenter au guichet de votre banque ou faire le virement directement sur internet en renseignant les zones suivantes :

- ♦ **indiquer l'expéditeur** (vous même),
- ♦ **le bénéficiaire** : le régisseur des comptes nominatifs,
- ♦ **motif de l'opération ou information complémentaire (ce libellé peut varier en fonction de la banque)** : zone libre de 31 caractères qui devra comprendre **obligatoirement le numéro d'écrou** (le détenu devra vous le transmettre ou le SPIP pourra vous le communiquer sous réserve que l'intéressé autorise le service à le donner), **le nom du détenu et le prénom** (voir exemple ci-dessous)

E	C	R	O	U	N	O	M	P	R	E	N	O	M																							
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- ♦ Le RIB de la Régie des comptes nominatifs de l'établissement.

IBAN	FR76	1007	1260	0000	0010	0029	890
------	------	------	------	------	------	------	-----

BIC : TRPUFRP1

Domiciliation : TPVALENCE

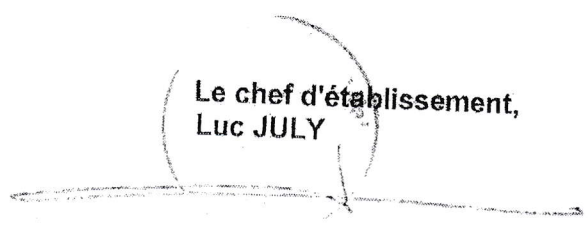
Il faudra compter un délai d'au moins une semaine entre l'ordre de virement et le versement de l'argent sur le compte nominatif du détenu.

Afin d'éviter les erreurs, les informations bancaires ne seront jamais communiquées par téléphone. Le SPIP pourra vous les transmettre par courrier, par mail ou par fax **uniquement**. Vous pourrez également retirer ce document au niveau du local familles.

Votre virement sera rejeté si :

- les informations demandées sont incomplètes, erronées ou illisibles, le virement sera renvoyé à l'expéditeur sous réserve que ses coordonnées soient bien identifiables,
- le détenu n'est pas autorisé à percevoir de l'argent (pas d'autorisation du juge chargé du dossier ou du chef d'établissement).

CP Valence
Chemin Joseph Astier
26000 Valence
Téléphone : 04.26.52.61.00


Le chef d'établissement,
Luc JULY